

■ **Société Electrique de la Vallée de Joux S.A.**, à Le Chenit, CH-550-0172007-9 (FOSC du 14.12.2006, p. 16). La procuration de Meylan Michel est éteinte. Signature collective à deux est conférée à Tièche Marie-France, de Reconvilier, au Chenit, secrétaire hors conseil. Procuration collective à deux est conférée à Meylan André, du Chenit, à L'Abbaye.

Journal no 1099 du 26.01.2007
(03754734 / CH-550.0.172.007-9)